Groupe Scolaire Saint Joseph La Salle Auxerre
Frères des Écoles Chrétiennes

FICHE DE POSTE DE
Responsable de la Vie Scolaire du lycée polyvalent et du BTS

1- Caractère propre et Projet éducatif :

Le responsable de la vie scolaire du lycée polyvalent du groupe scolaire St Joseph – La Salle d'Auxerre s'engage, dans le cadre de sa mission, à respecter le caractère propre de l'établissement sous tutelle des Frères des Écoles Chrétiennes et à promouvoir le projet éducatif lasallien. Le responsable de la vie scolaire du lycée polyvalent s'engage à travailler dans le cadre de l'Enseignement Catholique.

2- Définition de la fonction :

Dans le cadre du Projet d'Établissement, le responsable de la vie scolaire du lycée polyvalent et du BTS effectue sa mission sous la responsabilité conjointe de la directrice du lycée général et technologique, le coordinateur du lycée professionnel et la directrice de l'enseignement supérieur, par délégation du Chef d'Établissement Coordinateur.

La mission principale de service se décompose de la façon suivante :

- ✓ Assurer et organiser l'encadrement des élèves par le biais des assistants d'éducation
- ✓ Veiller à la qualité de vie et à la sécurité des élèves du lycée et des étudiants.

Dans ce cadre-là, il est force de proposition et garant de la mise en adéquation du projet éducatif de l'établissement et du règlement intérieur.
Il travaille en lien avec tous les acteurs du lycée polyvalent et du BTS, et plus spécialement avec les responsables pédagogiques, et les animatrices en pastorale.

Ces missions se décomposent de la façon suivante :

- ✓ Assurer et organiser l'encadrement des élèves.
  Il assure la coordination du service éducatif de l'externat. A ce titre,

  - Dispose d'une délégation de pouvoirs et d'autorité sur l'ensemble des personnels de ce service
  - Veille au maintien et au développement des compétences des membres du service et participe à leur recrutement
  - Veille particulièrement à maintenir la cohésion nécessaire au sein du service pour faire face aux diverses situations conflictuelles qui peuvent naître avec les jeunes ou avec leur famille.

- Est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la vie quotidinne des élèves et des étudiants
- Coordonne les changements d'emplois du temps en concertation avec les Directeurs des unités pédagogiques et s'assure de la communication de ceux-ci aux élèves, étudiants, enseignants et personnels concernés
- Assure la coordination des modifications d'emplois du temps avec les autres unités pédagogiques du groupe
- Assure la coordination et l'encadrement de la gestion des absences et des retards des élèves
- Assure le suivi éducatif en lien avec le conseil de classe
- Veille au respect du règlement intérieur et prend les mesures disciplinaires prévues par le règlement intérieur.
- Veille à la formation des nouveaux personnels de son service sur les logiciels spécifiques (Charlemagne, EcoleDirecte …)

✓ Veiller à la qualité de vie et à la sécurité des élèves du lycée

- En cas de difficultés de vie des élèves, travaille en concertation avec les partenaires extérieurs (parents, associations, éducateurs extérieurs, forces de l'ordre …)
- Organise les plannings des personnels de son service en lien éventuellement avec les responsables de vie scolaire des autres unités ou des directeurs d'unité
- Veille à la communication avec les responsables de l'internat
- Assure la formation des délégués d'élèves
- Veille à l'animation des temps et lieux des lycéens et des étudiants (conseil de vie lycéenne, foyer …)

Au titre de ses fonctions, il participe et est acteur

- du conseil de direction élargi
- des journées portes ouvertes
- de l'organisation matérielle des examens blancs
- de l'organisation matérielle des examens